

**UN MÉTIER,  
C'EST POUR  
LA VIE.**

**OU PAS**

**le cnam**

**NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR**

90% de nos élèves en reconversion recommandent notre enseignement

**le cnam**

**Master - MR105**

# Aménagement, villes et territoires

Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique.

Le master se déroule sur deux ans. La première année vise à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et compétences, et ouvre la voie à une spécialisation en 2<sup>e</sup> année dans le cadre de 3 parcours au choix, qui peuvent être également suivis comme certificats de spécialisation en dehors du master :

- Programmation et planification urbaine ;
- Mobilités, transports et urbanisme ;
- Tourisme, territoires et environnement.

## Publics

Le master s'adresse principalement aux actifs qui ont déjà des expériences dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme. Ces derniers peuvent avoir une formation en géographie, droit, économie, architecture, sociologie, etc. Le master est aussi ouvert à des étudiants ou demandeurs d'emploi.

## Objectifs

Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

## Conditions d'accès

Les candidats intéressés doivent transmettre un curriculum vitae, une lettre de motivation et une copie de leur diplôme.

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3

dans un domaine de formation compatible avec le master et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;

- aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'entrée en M1 est soumise à un agrément du responsable du master au regard du CV et de la lettre de motivation du candidat.

## Compétences

- Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;
- Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;
- Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;
- Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;
- Communiquer sur le projet ;
- Organiser l'information et la concertation publique ;
- Maîtriser la production des documents d'urbanisme ;
- Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d'ouvrage sur le plan opérationnel.

## Tarifs

- Individuel (package) : 1130 € en 1 an ou 565 € en 2 ans
- À la carte (hors formation diplômante) : 30 € le crédit

## Date limite d'inscription

- En package : 30 septembre
- À la carte : 15 octobre pour des raisons pédagogiques

## Perspectives professionnelles

- **Chef de projet urbain**
- **Urbaniste**
- **Chargé d'étude**
- **Consultant**

Master Aménagement, villes et territoires

L'ensemble des enseignements est proposé en modalité hybride. Cela signifie que les enseignements pourront avoir lieu en présentiel et en distanciel. Toutefois, certains regroupements ponctuels nécessiteront une présence de l'ensemble des inscrits.

### Modalité d'évaluation et validation du certificat

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir 2 notes par unité d'enseignement, sans rattrapage. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

### Programme M1

Code	Enseignements	Crédits (ECTS)
AVT211	Ville productive	4
EDT123	Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	4
AVT209	Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	4
AVT212	Gestion territoriale de l'environnement	4
AVT208	Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	4
UEV213	Atelier conduite de projet et outils de communication	4
AVT104	Droit de l'urbanisme appliqué	4
PRS213	Prospective des sociétés et espaces urbains	6
LTR133	Tourisme, loisirs et développement territorial	4
<b>Une UE à choisir parmi :</b>		
EDT122	Aménagement sanitaire et médico-social du territoire, vieillissement	4
LTR130	Modes de vie et usages sociaux du temps	4
<b>Une UE à choisir parmi :</b>		
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	6
ANG300	Anglais professionnel	6
UATR03	Littérature urbaine	4
UATR08	Grand oral	8

### Responsable nationaux et opérationnels

Adeline Heitz et Maxime Schirrer

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**  
**BILANS DE COMPETENCES**  
**ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**  
**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



Aider les auditeurs en situation de handicap :  
**handi.cnam.fr**

### Programme M2

Code	Enseignements	Crédits (ECTS)
UEV218	Diagnostic et expertise urbaine	6
NCU220	Ville numérique	4
AVT204	QUANTUM GIS	4
UEV233	Développement durable et territoires	4
AVT207	Financement public du développement territorial	4
PRS214	Ingénierie prospective appliquée à l'action territoriale et des réseaux	4
UEV235	Approfondissement et réflexions urbaines	4
UATR05	Rapport d'activité ou de stage	4
UATR09	Projet tutoré	10
<b>Parcours 1 : Programmation et planification territoriale</b>		
EDT220	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	4
AVT203	Programmation urbaine approfondie	4
UEV234	Atelier de projet	4
AVT206	Méthodes quantitatives et SIG	4
<b>Parcours 2 : Mobilités, transport et urbanisme</b>		
EDT220	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	4
LTR201	Atelier - mobilité	4
LTR202	Économie des transports et transition écologique	4
LTR203	Logistique urbaine	4
<b>Parcours 3 : Tourisme, territoires et environnement</b>		
LTR204	Enjeux du tourisme contemporain	4
LTR205	Atelier projet : tourisme et loisirs	4
LTR206	Stratégies publiques, stratégies privées dans les territoires touristiques	4
LTR207	Transition écologique du tourisme	4

territoires.cnam.fr

### Contact

Secrétariat pédagogique  
01 40 27 21 02/23 31  
master.territoires@lecnam.net